

## Offres de formation en médecine des assurances

**Dr Bruno Soltermann,**

spécialiste en chirurgie FMH  
médecin-chef de l'Association  
Suisse d'Assurances  
C.F. Meyer-Strasse 14  
CP 4288  
8022 Zurich

### Résumé

*Ces dernières années, la formation en médecine des assurances s'est développée grâce aux offres de nouvelles institutions qui se sont révélées nécessaires et auxquelles répond l'intérêt croissant du corps médical. La Swiss Insurance Medicine (SIM) est la plus importante institution de médecine des assurances et également la plus active dans ce domaine. Elle forme des experts médicaux et des assesseurs en capacité de travail et elle participe également à la formation continue et post-graduée en matière d'évaluation de la capacité de travail et d'évaluation du risque dans l'assurance de personnes. Il est possible d'autre part d'obtenir le certificat de capacité Médecin-conseil auprès de la Société Suisse des médecins-conseils et médecins d'assurances (SSMC) et le Master of Advanced Studies en médecine des assu-*

*rances auprès de l'Academy of Swiss Insurance Medicine (asim) qui assure la formation en collaboration avec l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (Swiss TPH).*

### Introduction

J'ai déjà eu l'occasion de présenter dans le cahier 1 du numéro 2007 d'Infoméd les offres disponibles de formation pour le corps médical (1) dans le domaine de la médecine des assurances. Depuis lors, l'offre s'est considérablement élargie et les formations déjà existantes ont été modifiées en fonction des besoins. C'est pourquoi, il est devenu nécessaire d'en présenter maintenant une mise à jour.

### Offres de formation d'institutions de médecine des assurances

Créée en 2003 seulement, la **Swiss Insurance Medicine SIM** est devenue la plus importante association en médecine des assurances, unique en son genre et reconnue par le corps médical, pour la formation et la formation continue d'experts médicaux, chiropraticiens ou neuropsychologues et d'assesseurs certifiés de capacité de travail.

L'exposé et les brochures correspondantes sur l'évaluation de l'incapacité de travail (IT) et sur la capacité de travail exigible (disponibles gratuitement auprès de la SIM) offrent en outre une aide pratique aux médecins.

Chaque année d'autre part, la SIM propose une formation d'une demi-journée sur l'évaluation du risque dans l'assurance de personnes ou organise un colloque qui permet aux participants de discuter concrètement

<b>Institutions suisses et internationales de médecine des assurances</b>	
Swiss Insurance Medicine SIM	<a href="http://www.swiss-insurance-medicine.ch">www.swiss-insurance-medicine.ch</a>
Academy of Swiss Insurance Medicine asim	<a href="http://www.asim.unibas.ch">www.asim.unibas.ch</a>
Société Suisse des médecins-conseils et médecins d'assurances SSMC	<a href="http://www.medecins-conseils.ch">www.medecins-conseils.ch</a>
Société Suisse de psychiatrie d'assurance SSPA	<a href="http://www.sgvvp.ch">www.sgvvp.ch</a>
Société Suisse de traumatologie et médecine des assurances SSTMA	<a href="http://www.sgtv.org">www.sgtv.org</a>
Association romande des praticiens en expertise médicale ARPEM	<a href="http://www.arpem.ch">www.arpem.ch</a>
Confédération d'associations nationales de médecins experts en l'évaluation du dommage corporel CEREDOC	<a href="http://www.ceredoc.eu">www.ceredoc.eu</a>
European Union of Medicine in Assurance and Social Security EUMASS	<a href="http://www.eumass.com">www.eumass.com</a>
American Academy of Insurance Medicine AAIM	<a href="http://www.aaimedicine.org">www.aaimedicine.org</a>

de ce type d'évaluation dans l'assurance vie.

Enfin sur son site Internet, la SIM a mis en ligne une plate-forme d'eLearning en médecine des assurances et un catalogue des formations actuellement proposées dans ce domaine.

L'**Academy of Swiss Insurance Medicine (asim)** et l'**Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (Swiss TPH)** offrent ensemble depuis 2011 un Master of Advanced Studies en médecine des assurances (MAS VMed) à l'Université de Bâle.

Quant au certificat de capacité Médecin-conseil, il est possible de l'acquérir auprès de la **Société Suisse des médecins-conseils et médecins d'assurances (SSMC)**.

D'autres sociétés suisses traitent des questions de médecine des assurances lors de séminaires et de congrès, mais ne proposent pas directement de formation dans ce domaine: la **Société Suisse de Traumatologie et de Médecine des Assurances SSTMA**, la **Société Suisse de psychiatrie d'assurance SSPA** ainsi que l'**Association romande des praticiens en expertise médicale Arpem**.

A titre informatif, voici encore quelques institutions internationales de médecine des assurances.

La **Confédération d'associations nationales de médecins experts en l'évaluation du dommage corporel CEREDOC** réunit les institutions françaises, italiennes, espagnoles, portugaises et belges de médecine des assurances et s'investit dans la formation d'experts. L'**European Union of Medicine in Assurance and Social Security EUMASS** s'est donnée pour but d'approfondir cette thématique au niveau européen (sont membres la Belgique, l'Allemagne, la France, la Norvège, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Tchéquie, la Hongrie). L'**American Academy of Insurance Medicine AAIM** met également l'accent sur la formation aux Etats-Unis.

### Présentation détaillée des offres de formation

#### Formation en médecine des assurances sanctionnée par un certificat d'expert SIM

Depuis 2006, la Swiss Insurance Medicine SIM propose une formation d'expert médical conçue en quatre modules de deux jours chacun et délivre le certificat correspondant. Les chiropraticiens et

les neuropsychologues y ont également accès. La formation couvre toutes les branches d'assurance (accident, invalidité, militaire, maladie, indemnité journalière, responsabilité civile, privée). Le module 1 par son contenu a été spécialement conçu pour les médecins qui doivent suivre le cours de base en expertise médicale dans le cadre de leur formation de médecin-spécialiste. L'ensemble de la formation a été organisée dès le début en collaboration avec les sociétés de discipline médicale. Les aspects médicaux sont traités dans le cadre des cours et des ateliers par des spécialistes provenant de cliniques universitaires ou indépendantes, de cabi-

nets médicaux et de sociétés d'assurances et, pour les aspects juridiques, d'universités, de cabinets d'avocats et également de sociétés d'assurances. Avant de pouvoir participer au quatrième module en vue d'obtenir le certificat, le candidat doit établir personnellement un certificat médical ou un rapport de qualité égale à une expertise médicale qui est évalué par un médecin spécialiste de sa discipline et par un juriste.

Jusqu'à la fin 2011, 771 certificats d'expert médical en médecine des assurances ont pu être délivrés, ainsi que 21 certificats à l'attention de neuropsychologues et l'un de chiropraticiens.

#### Illustration 1: Formation d'experts

<p><b>Module 1</b> L'expertise médicale du point de vue juridique et du point de vue des assurances</p>	<p><b>Module 2</b> Aspects particuliers de l'expertise médicale / Psyché et soma</p>
<p><b>Module 3</b> Cours spécialisé en étroite collaboration avec les sociétés professionnelles</p>	<p><b>Module 4</b> Cours spécialisé en étroite collaboration avec les sociétés professionnelles</p>
<p><b>Certificat: «Expert médical de la SIM», «Expert neuropsychologue de la SIM» ou «Expert chiropraticiens de la SIM »</b></p>	

Source: [www.swiss-insurance-medicine.ch](http://www.swiss-insurance-medicine.ch)

Il est possible de consulter la liste des titulaires d'un certificat sur le site Internet de la SIM. La formation, donnée en allemand et en français, y est également présentée en détail.

### Formation pour l'obtention du certificat d'assesseur de capacité de travail (CACT)

Cette formation continue qui existe depuis 2010 comprend aussi quatre modules et s'adresse principalement aux médecins praticiens qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'évaluation de la capacité de travail.

La formation CACT transmet les bases

juridiques et médicales de l'appréciation de la capacité de travail et l'accompagne de nombreux exercices d'évaluation des cas fréquents à caractère somatique et / ou psychiatrique. En outre, l'attention est portée sur les modes de communication en cas de «mauvaise» nouvelle à transmettre, dans les rapports avec les collègues médecins et avec les employeurs et aussi sur le comportement à adopter en cas de divergences sensibles et de soupçon de fraude. Il ne s'agit pas pour les assesseurs de mettre en question l'évaluation de la capacité de travail du médecin traitant. Toutefois, il arrive régulièrement qu'un médecin soignant un patient depuis un certain

#### Illustration 2:

#### Formation continue pour l'obtention du certificat d'assesseur de capacité de travail (CACT)

<b>Module 1</b> Bases juridiques et médicales de l'évaluation de la capacité de travail	<b>Module 2</b> L'évaluation de la capacité de travail dans le processus transversal aux institutions de la réinsertion
<b>Module 3</b> L'évaluation de la capacité de travail dans la médecine de premier recours	<b>Module 4</b> L'évaluation de la capacité de travail: procédures, exigences, documentation
<b>Formation sanctionnée par un certificat</b>	

Source: [www.swiss-insurance-medicine.ch](http://www.swiss-insurance-medicine.ch)

temps soit pris dans un conflit de rôles lorsqu'il doit estimer si l'atteinte à la santé justifie encore ou non l'arrêt de travail, car il doit évaluer un cas individuel d'une part en tant que médecin traitant et d'autre part en tant que représentant de la société. Dans une telle situation, la possibilité de demander une seconde opinion peut être d'une grande aide. Les employeurs et les assureurs veulent parfois pouvoir également disposer d'une seconde opinion en cas d'absences au travail inexplicablement longues ou répétées.

Lors de telles estimations, les assesseurs de capacité de travail se concentrent sur les facteurs pronostiques de reprise de travail en estimant aussi précisément que possible la capacité de travail exigible en vue d'ouvrir une voie à une réinsertion professionnelle potentielle. Cette approche permet en outre de pointer le cas échéant des mesures à prendre sur le plan médical et thérapeutique visant également à favoriser la réinsertion. Un rapport succinct de l'expertise où il est tenu compte du secret médical est établi à l'attention du mandant.

La liste des titulaires du certificat d'assesseur ainsi que la présentation détaillée de la formation sont également

consultables sur le site Internet de la SIM. Elle n'est proposée actuellement qu'en allemand. Une version française est en cours de préparation.

### **Module de formation SIM sur la capacité de travail**

Parallèlement à la rédaction de la brochure «Incapacité de travail: lignes directrices pour l'appréciation de l'incapacité de travail suite à des accidents ou en cas de maladie», la SIM a créé en collaboration avec ses membres un module sur l'incapacité de travail.

Ce module de formation post-graduée et de perfectionnement a été développé en vue d'exposer aux médecins en cabinet et aux médecins d'hôpital en quoi l'appréciation de l'incapacité de travail est une tâche exigeante et qu'elle doit être intégrée dans un concept thérapeutique sous la devise: «primum nil nocere».

Le module d'une durée d'environ une heure permet de présenter les conditions de base pour l'appréciation de l'incapacité de travail, puis de discuter les cas les plus divers.

Les sociétés de médecins et les hôpitaux intéressés par cette présentation peuvent s'adresser directement au secrétariat de la SIM qui met à disposition

l'intervenant ainsi que la documentation. Le module est gratuit et peut être demandé en français, en allemand ou en italien. Il suffit pour les organisateurs de prévoir les locaux et l'infrastructure nécessaires.

### **Evaluation du risque dans l'assurance de personnes (SIM)**

Ce cours de base d'une demi-journée proposé par la SIM porte sur la détermination des besoins, sur les produits et la technique de l'assurance vie, sur les processus dans l'assurance vie individuelle ainsi que sur l'évaluation du risque à l'aide d'exemples.

Le colloque sur l'évaluation du risque dans l'assurance de personnes permet aux participants d'approfondir les thèmes traités dans l'Infoméd que publie deux fois l'an l'Association Suisse d'Assurances et ainsi d'apprendre à mieux connaître et comprendre l'évaluation médicale du risque sur la base de cas concrets.

Les dates de ces cours, données en allemand seulement, sont en général mentionnées à la dernière page de l'Infoméd et sur le site Internet de la SIM.

### **Master of Advanced Studies en médecine des assurances (MAS VMed), Université de Bâle**

Il s'agit d'une formation post-graduée d'une durée de six semestres proposée par l'asim et le Swiss TPH en coopération avec la faculté de médecine de l'Université de Vienne et avec l'Institut de médecine sociale et du travail de l'Université Eberhard Karls de Tübinge donnant droit à un master post-gradué.

Le cycle de formation s'adresse aux médecins, juristes et économistes et autres spécialistes dans ce domaine: il traite des systèmes d'assurance sociale et privée et de leurs effets sur l'économie et sur la société, en particulier en ce qui concerne l'assurance et les possibilités de financement de la santé, de la maladie, de l'incapacité de travail, des rentes. Sont étudiées l'estimation individuelle du risque, l'expertise médicale en cas de prestation ainsi que la réadaptation médicale et professionnelle et la prévention. Outre le système suisse, sont également pris en compte les systèmes allemand et autrichien.

Cette formation en cours d'emploi dont les différents modules s'étendent sur une durée de trois ans permet d'acquérir le savoir et ses applications dévelop-

pés dans les domaines de l'épidémiologie et de la santé publique, du droit et de l'économie des assurances et de la santé, de l'actuariat ainsi que dans le cadre professionnel de la médecine des assurances. Elle s'appuie principalement sur le réseau de formation interdisciplinaire et l'échange de connaissances entre les pays de langue allemande, exigeant notamment la participation à un stage à l'étranger de deux semaines au moins.

Les étudiants doivent suivre un module d'une semaine tous les deux mois environ sur une durée de deux ans, puis rédiger la dernière année un travail de master pouvant rapporter à leurs domaines d'activité propre. Au cours de toute la formation, ils constituent en outre un portfolio d'études avec la possibilité d'y intégrer leurs intérêts particuliers dans le master.

Il est possible d'associer l'acquisition du master en médecine des assurances avec celle du certificat de capacité de la Société Suisse des médecins-conseils et médecins d'assurances et du certificat d'expert médical de la Swiss Insurance Medicine.

### **Certificat de capacité de médecin-conseil: la formation**

La Société Suisse des médecins-conseils et médecins d'assurances SSMC s'appuie sur son programme de cours pour former les médecins-conseils et délivrer le certificat de capacité correspondant. La formation, sanctionnée par un examen, comprend cinq modules de 2 jours et demi. Elle est donnée en allemand, mais les intervenants qui sont bilingues soutiennent au cas de besoin les participants de langue maternelle française. Pour être reconnu en tant que médecin-conseil par l'assurance maladie (LAMal), le titulaire du certificat doit avoir pratiqué dans un cabinet médical ou exercé une fonction dirigeante dans un hôpital pendant cinq ans au moins.

### **Références**

1. **Besoins et possibilités en matière de formation pour les médecins pratiquant dans le domaine de la médecine des assurances; Infoméd 2007, cahier 1; <http://www.svv.ch/fr/publications>**